



Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse  
Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

RÉUNION OUVERTE AUX COMMUNES DE VILLERS-LE-BOUILLET, SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE ET ENGIS.

## SOIREE SUPRACOMMUNALE A THEME

### Compte-rendu de la soirée d'information du 14 novembre 2024



#### \*Personnes invitées :

Les membres du PCDN<sup>1</sup> de Villers-Le-Bouillet (VLB), les membres de la CLDR de Saint-Georges-sur-Meuse (SGSM), les membre de la CLDR et du GT Nature d'Engis.

#### \*Personnes présentes :

**Pour VLB (6 pers.) :** Charlier Cécile, Bleret Nicolas, Vanhamme Nathalie, Migon Marc, Binje Valérie et Oudit Laurent.

**Pour SGSM (8 pers.) :** Goddevrind Mélanie, Hubert Christine, Gilbert de Cauwer Philippe, Delvaux Vincent, Momin Anne, Carnero Arias Josepha, Pairoux Bernard et Bataille Annie

**Pour la FRW (3 pers.) :** Aurélie Vandeberg, Audrey Wanzoul, agents de développement et Justine Dewilde, agent BiodiverCité

#### \*Personnes excusées :

**Pour SGSM (10 pers.) :** Denis Bouquegneau, Nadine Chauvier, Francis Dejon, Andrée Dekleyn, Pascal Detaille, Patrick Jonas, Jean-Denis Fontaine, Christine Jasselette, Dilek Kelleci et Gilbert Willems

Unique point à l'ordre du jour : **le lucane cerf-volant !**

#### ✓ **Accueil**

Cécile Charlier remercie les participants de leur présence. Après s'être présentée, elle introduit la soirée en signalant la configuration du territoire villersois (caractérisé de cultures intensives) mais également l'existence de zones dites centrales en matière de biodiversité : seuls la sablière et les bordures d'autoroute. La Commune, et son PCDN, y prêtent une grande attention particulièrement sur le site de la sablière qui bénéficie d'aménagements pour développer un espace nature ouvert au public. Sur le côté, la Commune a mis en place un coefficient de biodiversité au niveau des permis d'urbanisation (dans lesquels la plantation de haies mellifères est imposé).

#### ✓ **Préalable**

Aurélie Vandeberg présente ensuite les intervenants ainsi que les objectifs de la soirée. Elle invite dans la foulée les participants à participer à un quizz sur le lucane cerf-volant.

<sup>1</sup> Plan Communal de Développement de la Nature

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### ✓ Exposé sur cet insecte emblématique

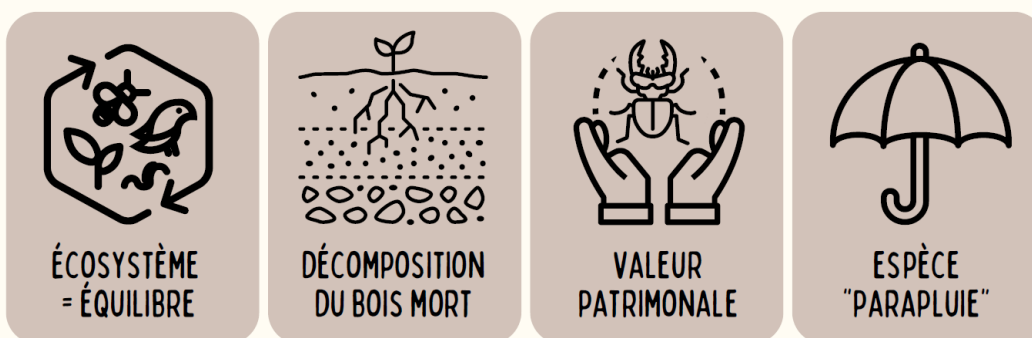


Justine Dewilde présente alors, en 4 points, l'espèce qui n'est pas moins que le plus grand coléoptère d'Europe, espèce protégée et en déclin mais observée sur le territoire des 3 communes invitées.

➔ La présentation figure en annexe du présent compte-rendu

Court extrait de l'exposé

## FINALEMENT, POURQUOI LE PROTÉGER ?



En parallèle, le lucane cerf-volant est souvent considéré comme un bon indicateur de la qualité d'un écosystème !

➔ **A RETENIR !** Le premier lieu où agir, c'est dans les jardins car « chaque jardin peut faire la différence » 😊

Solutions faciles et naturelles pour protéger l'espèce :

- (pour limiter la perte d'habitat) conserver au jardin l'ensemble des composantes du bois mort, au sol et sur pied
- (pour recréer de l'habitat) planter des feuillus, arbres ou arbustes, à des endroits stratégiques et avec vocation de les laisser vieillir à long-terme
- (pour limiter les facteurs de mortalité) éviter de tondre entre juin et juillet et ne pas utiliser d'insecticides



Des solutions « artificielles » existent également :

- réaliser des incubateurs à Lucane : enterrer des buches de minimum 50cm dans le sol (voir illustration)

NB : Si installation d'un incubateur, penser long terme !! Ne pas perdre de vue que la larve prend plusieurs années (3-4ans) à se développer. Et pourquoi pas enterrer différentes essences de bois (saule ou bouleau), lesquels profiteront à d'autres espèces (la petite biche par ex.) et favoriseront la décomposition de l'ensemble.

## Réaction des participants

- La larve se nourrit-elle de bois mort ? Oui. Elle participe ainsi à sa décomposition.
- Qui sont les prédateurs du Lucane : les adultes sont principalement prédatés par des espèces nocturnes. Notamment, les chauve-souris, rapaces nocturnes (p.ex. chouette chevêche), hérissons... En prédateurs de jour, on peut citer les corvidés (p.ex., la pie et le geai). Les larves subissent les assauts de guêpes et autres coléoptères carnivores.
- Quelles sont les contraintes liées à la protection de l'espèce ? Il n'est pas autorisé (même dans un but pédagogique, et même si ce n'est qu'une partie de l'insecte) d'en conserver/d'en disposer. Cela est punissable.
- Comment savoir s'il s'agit d'une larve de Lucane ou d'Hanneton (ravageur qui se nourrit des racines de graminées et de trèfles) ? Il y a peu de risque de voir une larve qui se balade dans un potager, la larve étant inféodée aux bois en décomposition (arbre mort, souche, ...).
- L'espèce est-elle disséminable ? Non. Il est recommandé de laisser les insectes à l'endroit où ils ont été vu (pour rappel, ils ne peuvent pas être déplacés). Il semble plus naturel d'attirer (à travers des « aménagements ») une espèce présente à proximité.
- Le mâle est-il polygame ? NDLR : Oui (voir extrait ci-dessous suite aux recherches après réunion)

On suitable evenings during the mating period (June-July) when temperatures rise above 16.5 °C, *L. cervus* males are seen flying at dusk in circular paths, returning to mate in established territories throughout the night<sup>4</sup>. We propose that during these flights, males are diverted from their territory by females releasing (+)-longifolene, thereby increasing the chance of mating in **this polygamous species**. As evidenced by the collection and analysis of swabs from both sexes of beetle<sup>8,11</sup>, once in the presence of a female, the male releases (-)- $\beta$ -barbatene as an aphrodisiac pheromone, which increases sexual receptivity of other females in the vicinity and induces them to release (+)-longifolene, bringing in more males. This is the first reported instance of (-)- $\beta$ -barbatene being used for sexual communication in insects;

Harvey, D.J., Vuts, J., Hooper, A. *et al.* Novel pheromone-mediated reproductive behaviour in the stag beetle, *Lucanus cervus*. *Sci Rep* **14**, 6037 (2024). <https://doi.org/10.1038/s41598-024-55985-8>

**Nouveau comportement reproducteur médié par les phéromones chez le coléoptère cerf-volant, *Lucanus cervus* | Rapports scientifiques**

## QU'EN PENSEZ-VOUS ? QUEL EST VOTRE AVIS ?...

### ✓ Echange entre participants sur les actions à mettre en place

Retour des réflexions en sous-groupes :

Action de sensibilisation/de communication à mettre en place :

#### ➔ Informer/ sensibiliser le **grand public** à travers l'activation de différents canaux

- ✓ Post sur les réseaux sociaux, Facebook principalement
- ✓ Capsules vidéo, à faire circuler (site Internet communal, réseaux sociaux, etc.) car impressionnant de voir l'espèce en mouvement.
- ✓ Article illustré dans le bulletin communal. Lequel pourrait reprendre les éléments clés : espèce protégée, inoffensive, en voie de disparition mais présente sur le territoire (fierté), fausses croyances (ravageur des cultures, dangereux, ...), aménagements possibles, période « critique » ...  
Penser à s'inspirer des articles déjà réalisés par VLB mais également par la Commune d'Amay.
- ✓ Conférence sur le sujet (le 18/12/24 à VLB), à relayer auprès des communes voisines.
- ✓ Annonce dans le kit nouveaux habitants (VLB).
- ✓ Panneaux informatifs (ex. d'Engis, prêt mais n'ont jamais été placés) à installer à proximité de souches et arbres morts. Notamment le long du sentier pédagogique prévu sur le site de la sablière à VLB.
- ✓ Caméras d'observation (de la vie au jardin) mises à disposition par le PCDN de VLB.

#### ➔ Informer/ sensibiliser **les publics cibles**

- ✓ Contact/ courrier personnalisé auprès des propriétaires de grands espaces naturels/ jardins (parc, grand domaine, carrière, etc.).
- ✓ Fiche technique et/ou présentation orale au cours d'une réunion avec les ouvriers communaux en charge de l'entretien des espaces verts/ parc & jardins




Aménagements à suggérer, à réaliser :

- ✓ Dans les sites d'intérêts : sablière de VLB, carrière Dumont-Wauthier, ...
- ✓ Dans les aménagements d'espaces publics, intégration de bois morts/ vivants
- ✓ Dans les alignements d'arbres, intégrer des buches enterrées entre les pieds des arbres
- ✓ Dans le cadre de permis d'urbanisme
- ✓ Dans le cadre de l'Opération « Eté solidaire », permet d'avoir un volet sensibilisation du public jeune et placement d'aménagements
- ✓ Aide des Communes pour l'installation d'incubateurs (subsidés régionaux, prime communale, ...) ou « distribution » d'incubateurs lors d'évènements (à venir chercher + tard avec matériel adapté).

NB : concernant la limitation des tontes à la belle saison, les participants suggèrent de communiquer sur l'intérêt biologique de laisser des « zones naturelles » au sein des jardins (sans faire de focus sur le Lucane).

### ✓ Pour aller encore plus loin !

#### ENCODER SES OBSERVATIONS

- Espèce probablement sous-détectée
- Il existe des plateformes d'encodage
  - Au niveau mondial → 
  - Au niveau national → 
  - Au niveau régional → 



Wallonia service public SPW | Enquêtes espèces  
observatoire.biodiversite.wallonie.be

#### MAIS POURQUOI ?

- Mieux comprendre son écologie
- Identifier les lieux où agir pour reconnecter les populations
- Identifier des sites à protéger



Le lucane est **protégé** au niveau régional, international et européen

=> sa présence peut justifier la mise de sites sous statut de protection officiel !

- Le lien vers le "guide incubateur" : <https://renature.brussels/fr/actions/ville-animale/construisez-une-pyramide-a-lucane-cerf-volant>
- La plateforme iNaturalist (mondial) : <https://www.inaturalist.org/>
- La plateforme observations.be (belge) : <https://observations.be/>
- La plateforme du DEMNA/SPW (régional) : <https://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/enquete.aspx?id=1>

NB : la plateforme « Observation.be » est dotée d'une rubrique spéciale « Lucane ». Elle existe aussi sous forme d'une application smartphone (= Obsidentify), laquelle est plus facilement accessible pour un encodage sur le terrain. Elle fonctionne également à l'étranger.

### ✓ En bonus...

Pour terminer la soirée, les participants des deux communes sont invités à présenter, en 1min., un coin « Nature » qui mérite une attention particulière. Le but est de donner l'envie aux participants de la commune voisine de s'y rendre.

- ☞ SGSM, le village de Sur-les-Bois : ses zones boisées, sa biodiversité, ses paysages... A découvrir notamment au travers de la balade de l'écureuil (3,7km, à partir du parking de l'église).
- ☞ VLB, le site de la sablière : 600 espèces rares recensées (relevés réguliers), observatoires, beaux paysages, ... A découvrir lors d'une sortie en famille par ex. Aménagements réalisés grâce à une convention DR (éco pâturage, déboisement, étrépage, mare, clôtures, circuit didactique depuis le centre du village) + aménagement du parking.



Situé sur la 4 bandes au croisement de la rue de la Sablière